

Règlement

Article 1- Le Triathlon International Passy Mont-Blanc est couvert de par son agrément F.F.tri. Le club et les organisateurs ne peuvent pas être tenus pour responsables des vols, pertes et accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou un non-respect du règlement. Le Triathlon International Passy Mont-Blanc s'organisera sous le label mixité de la Fédération Française de Triathlon.

Article 2- Le Triathlon International Passy Mont-Blanc se déroulera le **01 et 02 Juin 2024** au lac de Passy, le plus grand lac du Pays de Mont-Blanc. (Base de loisir de Passy, 74190 PASSY)

6 courses sont au programme de cet événement :

Le Triathlon **L** (individuel ou relais). Départ le **01 Juin à 8h**. Ce format est une course **mixte** pour les triathlètes aguerris aux efforts de longue durée à partir de la catégorie **junior**. Les participants devront enchaîner 1,9 km de natation (Départ Mass Start), 89 km et 2800m D+ à vélo et 20 km de course à pied. Une barrière horaire est présente pour écourter la partie vélo tout en permettant de poursuivre l'épreuve (Little Finisher). Ce format L est un triathlon exigeant avec un parcours vélo **des plus difficiles au monde**.

Le Triathlon **M** (individuel). Départ le **02 Juin à 8h**. Ce format est une course **mixte** pour les triathlètes aguerris aux efforts de moyenne durée à partir de la catégorie **junior**. Les participants devront enchaîner 1,5 km de natation (départ Mass Start), 36 km et 1000m D+ à vélo et 10 km de course à pied.

Le Triathlon **S** (individuel ou relais). Départ le **01 Juin à 18h**. Ce format est une course **mixte** pour les triathlètes aguerris ou débutants préparés à l'enchaînement de trois disciplines à partir de la catégorie **cadet** (Pour le Relais à partir de la catégorie **Benjamin**). Les participants devront enchaîner 750m de natation (départ Mass Start), 20 km et 500m D+ à vélo et 5 km de course à pied.

Le Triathlon **The Women Tri** (individuel). Départ le **01 Juin à 14h**. Ce format est une course **100% féminine** pour tous les niveaux à partir de la catégorie **benjamine** (avec un départ décalé pour les benjamines). Les participantes devront enchaîner 300m de natation (départ Mass Start), 8 km et 10m D+ à vélo et 2,5 km de course à pied.

Le Triathlon **Kid's** (individuel ou relais). Départ le **01 Juin à partir de 11h**. Ce format est une course **mixte** pour tous les enfants de la catégorie **mini-poussin à pupille**. Les participants devront enchaîner suivant leur catégorie 1,2 ou 3 tours de 50m en natation (départ Mass Start), 1, 2 ou 4km à vélo et 1,2 ou 3 tours de 500m de course à pied.

Le Triathlon **Relais Olympique** (équipe mixte ou non de 4 triathlètes).

Départ le **02 Juin à 13h30**. Ce format est un défi à faire en club ou entre amis pour tous les niveaux à partir de la catégorie **benjamin avec interdiction pour un benjamin d'être premier relayeur**. Les participants de chaque équipe devront enchaîner chacun 300m de natation(départ Mass Start), 8 km et 10m D+ à vélo et 2,5 km de course à pied.

Le Triathlon **The Men Tri** (individuel). Départ le **02 Juin à 13h30**. Ce format est une course **100% masculine** pour tous les niveaux à partir de la catégorie **benjamin** (avec un départ décalé pour les benjamins). Les participantes devront enchaîner 300m de natation (départ Mass Start), 8 km et 10m D+ à vélo et 2,5 km de course à pied.

Article 3- Retrait des dossards

Le retrait des dossards de toutes les courses sera défini prochainement proche du lieu de compétition et à partir du

- **vendredi 31 mai de 16h00 à 20h00** au lac de Passy
- **Samedi 1er juin de 07h00 à 19h00** au Moutain store, 170 av Léman Mont-Blanc
- **Dimanche 2 juin de 06h00 à 12h00** au lac de Passy

Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne pouvant justifier de son identité et de celle de chaque concurrent concerné.

Le porte dossard est obligatoire, un seul dossard sera fourni

Une puce électronique est remise à chaque concurrent. La perte de celle-ci sera facturée 20€ HT.

Article 4- Inscriptions

Aucune inscription ne sera possible sur place

Les inscriptions se font uniquement par internet via le site ledossard.com :

<https://ultratiming.ledossard.com/inscription/index.php?id=2186>

Début des inscriptions le 03 décembre 2023 à partir de 18h.

Clôture des inscriptions le 27 mai à 23h59, les inscriptions après le 15/05/2023 n'auront pas de lot participant.

Le coût des inscriptions est fixé à :

- Format L : 140€ par personne et 215€ par relais (augmentation progressive jusqu'à la clôture des inscriptions)
- Format M : 70€ par personne (augmentation progressive jusqu'à la clôture des inscriptions)
- Format S : 40€ par personne et 70€ par relais (augmentation progressive jusqu'à la clôture des inscriptions)
- Format The Women Tri : 20€ par personne (augmentation progressive jusqu'à la clôture des inscriptions)
- Format Kid's : 15€ par personne (prix identique jusqu'à la clôture des inscriptions)
- Format Relais Olympique : 80€ par équipe (augmentation progressive)

jusqu'à la clôture des inscriptions)

Article 5- Briefing course

Le Briefing course est en cours d'actualisation, il sera prêt et diffusé au cours du second trimestre 2024.

Article 6- Classements et récompenses

Podiums et récompenses pour les 3 premiers Homme et Femme de chaque course.

Podiums et récompenses pour le premier Homme et Femme de chaque catégorie (à partir de senior catégorie tous les 10 ans).

Pas de double récompense.

Article 7- Les règles d'organisation et les règles de courses sont celles applicables sur toutes les épreuves agréées par la Fédération Française de Triathlon.

Règles générales :

Les compétiteurs doivent connaître et respecter les règles de course, obéir aux instructions des officiels.

Les compétiteurs sont responsables de leurs équipements, et doivent s'assurer que ceux-ci sont conformes aux règles. Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve, qu'il s'agisse de son état général ou de son niveau d'entraînement.

Briefing de course : Tout concurrent est obligatoirement présent lors du briefing de course. Celui-ci se déroule 10 minutes avant le départ de chaque course.

Règles de course et arbitrage : Seuls les arbitres officiels de la FFTRI peuvent appliquer les sanctions. Leurs décisions sont sans appel.

Course avec aspiration/ Abri interdite.

Toutes les fautes (non sujettes à disqualification) intervenant depuis la procédure de départ jusqu'à la fin de la 2ème transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de pénalité située au du niveau du parc à vélo.

Kid's : 30 secondes

Relais Olympique, The Women Tri : 1 minute

S : 2 minutes

M : 4 minutes

L : 6 minutes.

Courir torse nu est interdit. Les fermetures des trifonctions pourront être ouvertes jusqu'au bas du sternum maximum à moins de 200 mètres de l'arrivée.

Strict respect des zones de propreté

Un compétiteur ne doit pas bloquer, gêner, agresser, faire des mouvements brusques qui contrarieraient la progression d'un autre compétiteur, que ce soit intentionnellement ou par négligence.

Les compétiteurs doivent suivre entièrement les parcours balisés par l'organisation. Ils doivent connaître les parcours, l'organisation ne sera pas tenue responsable d'une erreur de parcours.

Toute aide physique ou matérielle, depuis le départ de la course jusqu'à l'arrivée du concurrent est interdite et disqualifiante.

Article 8- Règles spécifiques

- **Les vélos du type Chrono sont strictement interdits.**
- **Les prolongateurs de guidon sont strictement interdits.**

Article 9- Annulation / Désistement

En cas d'annulation pour force majeure, les inscrits avant le 31/12/23 bénéficient de l'assurance annulation automatique. Une assurance annulation sera proposée par l'organisation à partir du 1er Janvier 2024 au prix de :

- 5€ pour les courses Kid's, The Women Tri.
- 10 € pour le S
- 15€ pour le Relais Olympique et le M
- 20€ pour le L

Le remboursement s'effectuera par la plateforme d'inscription et le montant remboursé sera égal au prix de l'inscription moins 1€, hors option.

En cas de prise de pass compétition, celui-ci sera remboursé. Aucun justificatif n'est exigé.

En dehors de cette assurance annulation, aucun remboursement ne pourra avoir lieu, quel que soit le motif.

Article 10- Droit à l'image – CNIL

Chaque coureur autorise l'organisation à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaires à la communication du Triathlon International Passy Mont-Blanc conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

Nous contacter : inscriptions@ultratiming.be